

L'INDEX

Volume 2, no 4

Octobre 1990

Édition: L'Association du personnel des services documentaires scolaires

Direction: Yves Léveillé

L'INDEX: bulletin d'information de l'Association du personnel des services documentaires scolaires *La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

Sommaire

- L'INDEX, une présence assurée

- Changer sa vision des choses

- Éditorial: Un peu frustrant? non pas vraiment!

L'INDEX, une présence assurée

Depuis la fondation de l'Association, il y a maintenant dix-huit mois, nous nous sommes efforcés de vous faire parvenir le bulletin d'information régulièrement à toutes les huit semaines. Depuis la dernière parution, le délai a été très long. Il y a plusieurs raisons d'ordre humain et technique pour exploiter cette situation. Nous nous excusons quand même de ce contretemps et nous croyons pouvoir vous faire parvenir votre bulletin de façon régulière à l'avenir.

Le présent numéro de L'INDEX marque le début d'un nouveau bulletin. Nous lui avons fait une toilette nouvelle afin de mettre en évidence les sujets d'intérêt. À compter de ce numéro, vous trouverez dans L'INDEX quatre chroniques régulières: Des ressources à connaître ou à se procurer, Le secondaire, Le primaire et Les p'tites nouvelles.

À ces chroniques s'ajoutent un texte éditorial, un texte de fond et tout autre texte jugé pertinent. Nous avons l'intention de produire un minimum de huit pages à chaque numéro. Cela représente un défi de taille car L'INDEX souffre toujours d'un manque chronique de correspondants et d'auteurs. Partout des gens compétents réalisent beaucoup d'activités intéressantes et dynamiques dans les écoles et les Commissions scolaires. Il faut témoigner de ses actions et de ses réussites; il faut les partager afin de créer les liens qui permettent d'être forts et d'avoir une pensée cohérente. L'INDEX est

le bulletin de ses membres. Plus ces derniers écriront, meilleur il sera.

Je vous invite donc à nouveau à prendre la plume et à écrire un article pour le bénéfice de vos consoeurs et de vos confrères.

Yves Léveillé

Changer sa vision des choses

Considérer la bibliothèque comme «un centre d'activités et de services pédagogiques de soutien aux activités d'enseignement et d'apprentissage», p.3

«un service pédagogique dont le rôle premier est de contribuer à la formation de l'élève et de collaborer à l'action de l'enseignement», p.5

«ayant un rôle actif qui s'exerce par la présence de personnel qualifié... par un fonds documentaire actuel, riche, diversifié... l'existence d'un lieu physique aménagé adéquatement». p.5 et 6.

Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais... Rapport du comité d'étude. Québec, 1989.

Ne pas considérer la bibliothèque comme étant un chapeau d'âne, une suppléante, une salle d'étude, un dépôt de livres, une machine distributrice, j'ai pas le temps de m'occuper de ça, il n'y a pas d'argent de disponible, la responsabilité des bénévoles, l'affaire des autres.

Éliminer les préjugés, les stéréotypes, les mythes et les fausses croyances à l'égard de la bibliothèque.

La bibliothèque crie à l'aide, dans *Vie pédagogique*, no 55, juin 1988.

L'éditorial: Un peu frustrant? non pas vraiment!

Convenez avec moi que c'est, de prime abord, un peu frustrant de voir que le budget du

gouvernement pour l'année qui vient n'a rien prévu pour les bibliothèques scolaires; surtout que monsieur Bourassa avait promis, lors de l'ouverture de cette session, que les bibliothèques scolaires feraient partie des priorités de son gouvernement.

Arrive le budget et la priorité est disparue. Le *Conseil du trésor* a simplement retourné au ministère de l'Éducation toute demande de budget supplémentaire pour l'année qui vient. Rien, pas une miette! Ce sont les auteurs du rapport d'étude sur les bibliothèques scolaires qui ont un peu la face longue; sans doute aussi le ministère de l'Éducation qui avait fait de belles promesses pendant la dernière campagne électorale!

C'est un peu frustrant parce que nous avons mis un peu, beaucoup, d'espoir dans les recommandations du comité d'étude, parce qu'aussi nous avons cru que le gouvernement était sérieux en nous assurant que les bibliothèques scolaires seraient redressées.

Nous nous retrouvons à la case départ.

Pas tout à fait, tout de même. Il faut quand même noter que dans plusieurs milieux, la bibliothèque a repris du poil de la bête et que les responsables de ce dossier se sont aquerris. On connaît même des Commissions scolaires qui ont fait de la bibliothèque une vraie priorité et avec des sous. Cela ne s'était pas vu depuis plus de quinze ans. Ici, on s'informatise avec tout ce qu'il faut; là, on accorde cent mille dollars par année pour redresser les bibliothèques, ailleurs, on ajoute du personnel technique et professionnel dans le service des moyens d'enseignement, ailleurs encore la documentation devient un projet d'école; et à bien des endroits on s'interroge sur l'utilisation pédagogique de la documentation.

Autrement dit, même si le gouvernement n'a pas l'air de se rendre compte qu'il a un rôle précis à jouer dans ce domaine, les gens du milieu sont en train de se prendre en main. Voilà une bonne nouvelle. De fait, si la société décide qu'il est temps de se donner de bonnes bibliothèques, le gouvernement ne pourra que suivre. Je dis "suivre" alors que je sais fort bien qu'il lui revient de donner le ton.

Qu'attend le ministère de l'Éducation pour doter le Québec d'une loi sur les bibliothèques scolaires? Il existe déjà une telle loi pour les bibliothèques publiques; il est vrai toutefois que l'on est en train de la revoir. Il existe une telle loi dans la majorité des pays; il faudrait à ce propos voir celle que s'est donnée le Danemark.

Notons que, dans ce domaine, nous avons un peu de retard. Si cela peut nous excuser, on peut noter qu'il y a un peu plus de trente ans, un premier ministre ridiculisait tout ce qui s'appelait culture et qu'il proclamait partout que nous avons le meilleur système d'éducation au monde alors que ce système était sclérosé. Bien sûr, nous irions au ciel,

mais dans celui des ignorants.

Les intellectuels nous ont toujours fait un peu peur. Celui qui lit dans un coin nous a toujours semblé un peu suspect.

Le Québec d'aujourd'hui, et surtout de demain, se doit d'investir dans le talent et la culture. Nous avons trop de défis à relever pour ne pas se donner cet irremplaçable outil de formation qu'est la bibliothèque scolaire.

Il est donc temps, dans la foulée du Rapport du Comité d'étude sur les bibliothèques scolaires, et pour enfin réaliser les propositions du Rapport Parent d'il y a vingt-cinq ans, que le ministère de l'Éducation reconnaisse l'importance et le rôle de la documentation dans la formation des élèves et qu'il l'affirme une fois pour toutes.

C'est cela de la culture: des monuments qui traversent les siècles et qui témoignent du labeur, de la joie et de la peine des citoyens morts depuis longtemps. Une bibliothèque, c'est cela. Imbéciles serions-nous de ne pas continuer à travailler pour donner aux élèves d'aujourd'hui des bibliothèques mieux pourvues de tous les trésors d'hier et d'aujourd'hui, et aussi de personnel qualifié en nombre suffisant.

Frustrant? Peut-être pour certains. Quant à moi, j'y trouve une raison de plus pour défendre ce dossier. Nous n'avons même pas encore perdu une bataille puisqu'elle vient à peine de commencer. Quant à la guerre, le temps joue en notre faveur.

Jean-Yves Théberge, président